

## RENOUVELLEMENT URBAIN : UNE NOUVELLE CONCERTATION POUR LES FOURCHES CHARCOT-SPANEL

Jeudi 11 mars, Sébastien FAGNEN, V-P en charge de l'Urbanisme, de la Stratégie Foncière et de la Politique de la Ville pour l'agglomération du Cotentin, et Ralph LEJAMTEL, maire-adjoint de Cherbourg-en-Cotentin en charge de l'Urbanisme, ont présenté la nouvelle phase de concertation qui va s'ouvrir pour l'opération de renouvellement urbain du quartier Les Fourches/Charcot-Spanel.

### Le contexte

Lancé en 2015, le projet de renouvellement urbain pour le quartier Les Fourches/Charcot-Spanel est un symbole pour la redynamisation du centre-ville de Cherbourg-en-Cotentin. Situé à proximité des centres villes de Cherbourg-Octeville et d'Équeurdreville-Hainneville, ce quartier compte parmi les 200 quartiers d'intérêt régional du Nouveau Programme National de

Renouvellement Urbain (NPNRU). Ce projet s'inscrit dans le contrat de ville de la Communauté d'agglomération du Cotentin. Il est mené en lien avec la Ville et les bailleurs sociaux, et soutenu par l'ANRU (l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), la Région Normandie, Action Logement et la Banque des Territoires.

De par sa position géographique, au cœur de la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin, le quartier Les Fourches/Charcot-Spanel possède un fort potentiel avec la présence d'établissements scolaires, sportifs ou culturels et de commerces. À cela s'ajoute l'ex-hôpital maritime (espace René Le Bas) et son parc arboré exceptionnel ainsi qu'une vue imprenable sur la ville et la mer.

Le projet de renouvellement urbain vise ainsi à renforcer son attractivité résidentielle tout en l'ouvrant sur les centres historiques des deux communes déléguées.

Depuis le lancement de ce programme de renouvellement urbain, les habitants ont été étroitement associés à ce projet que ce soit autour du Conseil Citoyen, du Conseil de quartier, des élèves de l'école de la Polle ou encore par le biais d'expositions et de collectes de témoignages. Suite à cette concertation, le projet de renouvellement urbain a été nommé « Quartier des Horizons » en septembre 2020.

« *L'aspect humain est primordial quand on évoque le renouvellement d'un quartier. Les habitants qui vivent et animent cet espace depuis tant d'années ne doivent pas être oubliés. Ils sont la mémoire de ce quartier. Ainsi, le projet que nous menons depuis plusieurs années sur Les Fourches-Charcot-Spanel ne pouvait se faire sans prendre l'avis de toutes les personnes concernées. C'est pourquoi, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous invitons les habitants à co-construire ce quartier renouvelé à nos côtés* », souligne Sébastien FAGNEN, V-P en charge de l'Urbanisme, de la Stratégie Foncière et de la Politique de la Ville.

### **Du 10 mars au 10 avril : une nouvelle phase de concertation**

À l'automne 2019, le projet a été modifié suite à l'intégration de nouvelles orientations structurantes pour le quartier :

- La réhabilitation du patrimoine de la SA HLM Cotentin sur la rue du D. Caré, premier patrimoine locatif social du territoire qui devait être démoli ;
- L'intégration de la construction d'un nouvel équipement d'accueil petite enfance en remplacement de la crèche existante.

Ces nouvelles orientations ont impacté l'organisation de la programmation du projet. Dans ce contexte, une mission d'adaptation du plan guide a été menée par La Fabrique Urbaine au 1<sup>er</sup> semestre 2020. Il est apparu nécessaire de procéder à une nouvelle phase de concertation avant la signature de convention avec l'ANRU au printemps 2021 qui lancera la phase opérationnelle du renouvellement urbain.

Cette nouvelle phase de concertation, se déroulera du 10 mars au 10 avril 2021. En raison de la situation sanitaire, les modalités de concertation ont été adaptées avec :

- Une communication sur l'ouverture de la concertation et des modalités retenues :

- Pour les habitants de l'agglomération : via la presse, les sites et réseaux sociaux de l'agglomération du Cotentin et de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin ;
- Pour les habitants du quartier : via la distribution dans les boîtes aux lettres d'un courrier accompagné du document de présentation du projet ;

- Une réunion publique en visioconférence le 19 mars à 18h00 (inscriptions jusqu'au 17 mars sur [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr) ou [cherbourg.fr](http://cherbourg.fr)) ;

- La mise à disposition d'un registre à la Maison de quartier Flora Tristan et à l'Hôtel de Ville de Cherbourg-en-Cotentin ;

- Un accueil sur rendez-vous à la Maison du Projet (Rue Jacques Cartier, Ecole de la Polle, entrée Coq, Cherbourg-Octeville).  
Contact : 06 32 60 32 68 ou [quartierdeshorizons@lecotentin.fr](mailto:quartierdeshorizons@lecotentin.fr)

Un bilan de la concertation sera présenté, pour approbation, au Conseil de l'agglomération à l'issue de la consultation publique. Les observations recueillies nourriront le projet urbain dans sa phase de mise en œuvre opérationnelle.

### **Des aménagements de préfiguration autour de l'école de la Polle et de la Maison du Projet en 2021**

Ce projet de renouvellement urbain entrera dans la phase opérationnelle après la signature de convention avec l'ANRU (l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) au printemps 2021. Celle-ci permettra de définir la répartition des financements entre les partenaires et de fixer le calendrier des travaux dont le début est prévu en 2022.

Néanmoins, de premières étapes devraient être franchies dès cette année avec le projet d'aménagement provisoire autour de l'école de la Polle et de la Maison du Projet en concertation avec les acteurs du quartier.

Avant un aménagement définitif qui sera réalisé dans les prochaines années, une phase de préfiguration est engagée par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin accompagnée par les paysagistes Les 2 Cyclopes. Cette méthode de travail va permettre de tester des aménagements, de les mettre en œuvre dès 2021, et surtout de nourrir les propositions par des échanges permanents avec les acteurs de l'école et du quartier : enfants, parents, enseignantes, personnels d'entretien, Francas, services de la ville, etc.

Deux études de réhabilitation de résidence seront également lancées en 2021 pour la Cité Girard et la Résidence Louis Laurent.

Pour Benoît ARRIVE, Maire de Cherbourg-en-Cotentin, « *l'opération de renouvellement urbain du quartier des Horizons est essentielle : elle permettra de valoriser ce quartier qui occupe une position stratégique, à proximité du centre historique et du centre-ville d'Équeurdreville-Hainneville, de l'espace René Le Bas - que nous souhaitons ouvrir sur l'extérieur -, de la résidence Archipel (ex Cité Coloniale) et de la voie du Homet. Nous allons démolir certains bâtiments et reconstruire des logements neufs et de qualité, créer de nouveaux espaces publics, faciliter les circulations, mettre en valeur certains points de vue... L'aménagement du stade des Fourches et l'ouverture prochaine des tennis de la Polle - portés par la Ville - contribuent également à la redynamisation de ce quartier dont nous allons renforcer les équipements ».*